

NOTE D'INFORMATION – FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION 2026/2027

Chers parents,

Suite au contrat de scolarisation établi pour l'année 2026/2027, nous vous informons d'une évolution concernant l'organisation de la restauration scolaire.

Dans une démarche d'amélioration continue, nous avons procédé à une modification de nos procédures et du fonctionnement du service de restauration. Cette évolution vise à renforcer la qualité du service mise à disposition des élèves, tant dans l'organisation que dans l'expérience quotidienne.

Cet ajustement a pour objectif de simplifier la présentation des formules de restauration proposées aux élèves et de clarifier les règles de réservation, d'accès et de facturation. Vous trouverez, ci-joint, la nouvelle organisation applicable pour l'année scolaire 2026/2027. Celle-ci se substitue aux dispositions mentionnées dans le contrat de scolarisation précédemment signé.

Nous vous remercions de votre compréhension et confiance.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Christophe LEROY

Directeur Groupe OZANAM